

Conseils révisions pour le CRFPA

Par **MB2017**, le **12/12/2017** à **16:51**

Bonsoir,

Je suis inscrite en M1 et à l'IEJ. Je voudrais avoir des conseils en vue de l'organisation de son travail pour réussir le CRFPA.

Tout d'abord, peut-on se contenter d'un cours suivi en amphi pour réviser une matière? Par exemple, j'ai comme matière à TD le Droit pénal spécial, ce qui de voir l'ensemble des infractions importantes, mais toutes les infractions n'ont pas pour autant été étudiées.

Par ailleurs, faut-il suivre l'actualité en lisant une revue juridique par matière (une pour le Droit des obligations, une pour les droits et libertés fondamentaux...) ou est-ce que l'on peut se contenter d'une revue juridique générale (recueil Dalloz) et d'une revue au titre de sa spécialité?

Enfin, une prépa d'été est-elle nécessaire? Je compte en effet essayer de travailler régulièrement dès janvier pour arriver fin août en étant à jour et bien entraînée.

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/12/2017** à **06:52**

Bonjour

En effet un cours de CM n'est pas suffisant.

Il faut le compléter avec un manuel et lire l'actualité juridique de la matière.

Pour ce qui est de la prépa, c'est forcément un plus mais y arrive sans. Si vous voulez faire une prépa faite-celle de votre fac qui doit sans doute être moins chère que celle du privé ce qui ne veut en aucun cas dire que la qualité sera moindre.

Par **Herodote**, le **13/12/2017** à **07:57**

Bonjour,

Je n'ai pas passé le CRFPA, mais comme tout étudiant en droit, je connaît plusieurs personnes qui l'ont fait. Je ne cherche pas à faire de la publicité pour ces instituts, je n'en nommerai aucun d'ailleurs.

Mais, à mon sens l'intérêt de la prépa privée est double et en tout cas, elle est complémentaire à l'IEJ.

- La prépa privée prend généralement place l'été, après que l'IEJ ait terminé ses cours et permet d'accompagner le candidat pendant ce "creux" de plusieurs mois (autrement, il travaille seul).

- La prépa privée organise (en principe), plusieurs examens blancs, qui sont autant d'occasions de s'entraîner aux épreuves et d'avoir le retour des enseignants sur ses prestations.

Je pense que c'est là leur intérêt principal. Quant à la qualité des supports de cours qu'ils donnent, je ne la connaît pas.

Après, est-ce utile ? Vraisemblablement oui. Mais est-ce indispensable ? Je ne pense pas, non. Il faut aussi intégrer les coûts qui sont très élevés, pour une prise en charge parfois assez limitée dans le temps (l'été et non toute l'année comme pour un concours tel que l'ENM).